

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Insertions : 1^{re} page, 5 fr. la ligne; Échos, 2 fr. 50; Financières (2^e page), 3 fr.; Chronique locale, 1 fr. 50; Réclames en 3^e page, 1 fr.; en 4^e page, 0 fr. 50; Petites ann., 0 fr. 25. — Abonnements et Annonces payables d'avance.

Les annonces sont reçues dans toutes les grandes agences françaises et étrangères et à Tunis aux bureaux du journal.

Rédacteur en Chef : **ÉMILE LACROIX**

Rédaction et Administration :

TUNIS — 5, rue Es-Sadikia (ancienne Municipalité) — TUNIS

TÉLÉPHONE 7.94

TÉLÉGRAMMES : PETITE TUNISIE - TUNIS

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Etranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Secrétaire de la Rédaction : J. VÉHEL

CHOSSES ET AUTRES

Malgré le

Billet de la Semaine

Échangeons notre or pour des billets de banque

Avec la durée de la guerre, il était à prévoir que notre chère France aurait besoin d'augmenter son stock d'or pour faire face aux formidables dépenses occasionnées par la gigantesque lutte, sans précédent dans l'histoire, que nous subissons avec nos vaillants alliés contre un empire de proie et de bandits qui avait juré d'asservir le monde après nous avoir réduit à merci.

Aujourd'hui, c'est un devoir patriotique pour tous ceux qui en possèdent un peu ou beaucoup, que cet or soit français, tunisien, suisse, belge, anglais, italien, voire même autrichien, d'aller le porter sans retard à la Recette générale des Finances qui remettra l'équivalent en billets de Banque de France ou d'Algérie, avec un certificat attestant la remise faite, que les familles voudront garder précieusement comme un souvenir très cher de bon patriote.

LE SEMAINIER

Nous avions l'intention, cette année, de ne pas réduire notre publicité comme les années précédentes pendant la saison des grandes chaleurs.

Mais les exigences de la censure, qui deviennent de jour en jour plus sévères et nous obligent souvent à recomposer notre journal presque entièrement, nous met dans l'obligation de ne rien changer à nos habitudes antérieures. Jusqu'en octobre, le journal ne paraîtra que tous les quinze jours, à moins que les circonstances nous fassent une obligation de reprendre immédiatement la publication hebdomadaire. *Chi lo sa ?*

NOS ÉCHOS

De passage

Notre excellent ami M. Dominique Bertagna, délégué financier de Bône, conseiller général, maire et président de la Chambre de Commerce, est de passage à Tunis pour quelques jours. Nous lui souhaitons une bien amicale bienvenue.

Citation

Notre ami M. Pierre de Maniquet-Vaubert, ingénieur des Mines, sous-lieutenant de zouaves du corps expéditionnaire d'Orient, vient d'être grièvement blessé et transporté à Hyères à l'hôpital auxiliaire du Mont-des-Oiseaux.

Parti aux Dardanelles comme adjudant, sa brillante conduite lui valut sa promotion au grade de sous-lieutenant et la mise à l'ordre du jour de la Division dans les termes suivants :

« De Maniquet, adjudant au bataillon du ... zouaves. Depuis le début des opérations, a été pour tous ses hommes un exemple constant de bravoure et d'énergie. Dans les circonstances les plus difficiles, a toujours su entraîner, rallier et reformer son unité pour la reporter sur des points où s'est manifestée son initiative. »

Nous adressons nos vives félicitations à notre jeune et vaillant ami, qui est le frère directeur général de la Compagnie des Phosphates de Constantine.

Le macaroni

Les arrivages de blé dur de la nouvelle récolte ont déjà eu une répercussion sensible sur le prix du macaroni, qui entre pour une si grande part dans l'alimentation tunisienne, qui a baissé de deux sous en huit jours.

Sauf en de rares fabriques, les pâtes alimentaires sont vendues aujourd'hui 11 sous le kilogramme, presque comme en temps de paix. Il n'y a que le pain qui n'a pas encore diminué, mais cela ne tardera guère, il faut l'espérer, car on ne comprendrait guère le maintien des prix actuels fixés par les municipalités.

Le "Carthage"

Notre dernier numéro était déjà visé par la censure, lorsque nous avons appris le torpillage du *Carthage*, le beau bateau

de la Transatlantique qui desservait spécialement notre port et Malte.

Tous les Tunisiens regretteront la disparition de ce magnifique paquebot qui, avec le *Manouba* de la Cie Mixte, jouissait de la faveur publique.

Puisque nous parlons de Malte, disons qu'un de nos amis d'Algérie était récemment de passage à Tunis venant de cette île par la voie de Marseille. Il s'était embarqué sur un bateau des Messageries Maritimes de la ligne Marseille-Alexandrie qui font escale deux fois par mois à La Valette.

L'île de Malte est devenue un grand centre très animé, le port est constamment rempli de bateaux de guerre ou de commerce qui donnent à la ville une activité extraordinaire. Le commerce est intense, les Maltais font des affaires d'or. Il y aurait une vingtaine de mille prisonniers dont la plupart autrichiens envoyés par la Serbie.

Comment se fait-il que les Messageries Maritimes aient pris la place de la Cie Transatlantique? La raison en est, paraît-il, toute simple. Les Messageries Maritimes ont abandonné, depuis le début de la guerre, leur chemin ordinaire par le détroit de Bonifacio et Messine et suivent la route de Tunis qu'elles quittent à l'extrémité de la Sardaigne pour filer droit sur Malte où elles font escale à la grande joie et commodité des habitants et des alliés anglais.

La firme Suchard

Si nous avons publié un document concernant la firme suisse-boche Suchard à l'intention de notre excellent confrère Georges Candas, rédacteur en chef de la *Tribune Bonoise*, c'est parce que le représentant de cette firme, un sieur Gros, d'Alger, si nous ne nous trompons, fort déconvenu de la réception qui lui avait été faite dans la plupart des villes d'Algérie, serait venu à Tunis où il aurait dit que sa maison allait poursuivre tous les journaux qui l'auraient traité de maison boche et de boycotter les produits, et il aurait même ajouté que la campagne serait faite à l'instigation de la maison M..., la seule rivale pouvant craindre la concurrence des produits Suchard qui lui seraient infiniment supérieurs.

Il est bien certain que, comme nous, nos confrères n'ont obéi qu'à leurs sentiments patriotiques et de plus nous ferons remarquer que cette maison M..., qui fait une grosse réclame, ne nous a jamais favorisé d'un ordre d'insertion malgré les bonnes relations que nous entretenons avec son représentant bien connu à Tunis.

Condamnation excessive

Débats fermés... à Alger

Deux débits de boissons viennent d'être fermés à Alger, par décision du tribunal civil, pour vente d'absinthe et d'anisette.

Ici, en Tunisie, tous les ivrognes que l'on ramasse dans les rues se sont en général saoullés de *boukha*.

Pourquoi n'interdit-on pas cette boisson alcoolique comme on a interdit l'absinthe ?

Nos confrères

Nous adressons nos meilleurs vœux et souhaits à notre sympathique confrère et ami André Duran-Angliviel, blessé aux Dardanelles, qui vient d'arriver à Tunis pour y achever sa guérison.

Nos félicitations à notre confrère M. H. Tridon, directeur de la *Tunisie Française*, dont le fils aîné a été cité à l'ordre du régiment.

A l'ordre du jour

Le paquebot *Théodore-Mante*, de la Compagnie de Navigation Mixte, a été porté à l'ordre du jour de la division navale des Dardanelles, ainsi que son commandant, le capitaine Heit, par l'amiral Guépratte, en l'honneur des services rendus par ce bateau à la marine de guerre et au corps expéditionnaire d'Orient.

Nos compliments à la Compagnie, au commandant et à son vaillant équipage.

La spéculation

L'incendie des Etablissements d'Esswik va avoir une répercussion sensible sur les prix des bois qui étaient déjà fort élevés avant le sinistre, — exactement le double du temps de paix.

Mais avec ou sans cet incendie, on chuchotait dans certains milieux qu'une entente avait eu lieu entre les grosses maisons de la place pour forcer les prix en raison de la difficulté du réapprovisionnement, d'autant plus que les bois d'Autriche n'arrivent plus, comme de juste.

Qu'est-ce qu'il y a de vrai dans ces bruits de trust, nous l'ignorons, mais le fait certain c'est que le bois est aujourd'hui hors de prix; il en est malheureusement aussi du fer, qui est passé de 19 fr. à 38 fr. la tonne.

Ah ! les spéculateurs ont beau jeu depuis la guerre !

Sans tambours...

Sans tambours ni trompettes, il a fini par se dire qu'il fallait s'en aller. Et tout doucement, il a refermé la porte où, depuis vingt ans il accumulait... les dossiers. Que la retraite lui soit légère. Grâce à la guerre, il a pu s'esquiver avec les honneurs de... la guerre. Qu'il repose en paix.

Achetez **TIMBRE CROIX-ROUGE** 15^c
10 c. affranch., 5 c. pour les biscuits

Pourquoi les prisonniers boches de Medjez-Sfa ont dû être transférés sur d'autres chantiers

Un de nos amis que ses affaires de représentation appellent à parcourir le département de Constantine qu'il visite régulièrement deux fois par mois, nous a fourni l'explication de la mesure prise, selon lui, par l'autorité militaire, de la suppression du camp de prisonniers allemands occupés à la construction d'une route de Medjez-Sfa à Khemissa :

Des éventails aux blessés

En France, à Marseille si nous ne nous trompons, un généreux patriote a eu l'idée d'acheter tous les éventails qu'il a pu trouver et de les répartir dans les divers hôpitaux de la ville.

Voilà une excellente idée que nous recommandons aux groupements locaux. En Tunisie, on peut se procurer des éventails arabes, pour dix sous la douzaine. Après en avoir fourni à tous nos chers blessés, on pourrait en envoyer quelques caisses à nos vaillants blessés de la Métropole soignés en grande partie dans le Midi de la France.

Billets de 20 fr. faux

De faux billets de 20 francs de la Banque de France sont depuis plusieurs jours en circulation et leur émission paraît provenir du Midi de la France. Leurs principales caractéristiques sont les suivantes : ils portent la date du 20 octobre 1904 et la lettre G, ils ne sont pas filigranés, les mots « Banque de France » et l'avis inséré dans les cartouches de droite et de gauche sont assez mal imprimés.

Enfin, la teinte des faux billets est pâle, les motifs d'ornement, les figures et les personnages sont très mal dessinés. Avec la moindre attention, il est facile de les reconnaître.

L'affaire STORA au conseil de guerre de Constantine

Condamnation des accusés

On se souvient de l'émotion considérable qui se produisit dans toute l'Algérie et la Tunisie à la nouvelle de l'arrestation de Stora, président du consistoire de Sétif, conseiller municipal de cette ville, et d'un complice, pour détournement des fonds des nombreux mobilisés juifs de l'arrondissement.

Stora et son complice, conduits à Constantine, viennent de comparaître devant le conseil de guerre de cette ville, où les débats ont duré plusieurs jours en raison du nombre de témoins appelés tant par l'accusation que par la défense qui était représentée par M. L'admiral, bâtonnier d'Alger, le brillant avocat que tout Tunis connaît bien, et par M. Pasquini, du barreau de Sétif.

M. Millot, du barreau de Paris, assistait l'accusé Minal.

Malgré une très belle défense, le conseil de guerre a jugé les prévenus coupables sur toutes les questions de vols, abus de confiance et escroqueries. Il a accordé cependant les circonstances atténuantes à l'accusé Minal.

Stora est condamné à sept ans de réclusion, cinq ans d'interdiction de séjour, 3.000 francs d'amende et à la dégradation civique ; Minal, un an de prison et cent francs d'amende.

Un peu trop de toupet

Il y a des gens qui jouent au billard ou à la manille. D'autres préfèrent, pour se distraire, lire les petites annonces dans les grands quotidiens. On y trouve des choses intéressantes, des choses bouffonnes, des choses tristes... selon les jours.

Mais je ne crois pas y avoir jamais rien rencontré d'aussi effarant que l'avis suivant, qui se trouvait dans le *Journal* (n° du 19 juin, page 6, 2^e colonne, rubrique : *Demandes et offres de capitaux*). Je copie textuellement ;

Industriel fabricant des munitions de guerre cherche gros capitaliste mobilisable ou parti, pourrait être mobilisé dans l'usine. Ecrire Rollin, 2, rue Perdonnet.

Ainsi donc, il est établi qu'on peut aujourd'hui offrir publiquement, par une annonce de journal, à 5 fr. la ligne (prix de guerre), qu'on peut offrir à quelqu'un de le mobiliser à l'intérieur d'une usine !

Seule condition : être « gros capitaliste » (voir le texte). C'est-à-dire : apporter de l'argent !

Ce qu'il y a de piquant, c'est que ce même numéro du *Journal* contenait un article fulgurant en faveur du projet Dalbiez ! On dénonce l'abus à la première page et on le commet à la sixième...

Il faut bien le dire, au surplus : cette annonce ne révèle rien de bien nouveau. En fait, on savait que cela se passe quelquefois ainsi, mais c'est rare. Ce qui est prodigieux toutefois, ce qu'il faut noter, c'est la tranquille franchise avec laquelle cette offre s'étable.

Certes, la franchise est louable — mais il y a des cas où elle est bien près de ressembler à du cynisme.

LES BOCHES EN SAVOIE

Ils sont les maîtres dans l'art de faire des dupes. Dans ce domaine, ils détiennent tous les records

Dans un article du Progrès de la Haute-Savoie de la semaine dernière, j'ai mis au grand jour le truc ingénieux de la Kultur boche pour introduire certains produits chez nous au mépris des prohibitions existantes. Aujourd'hui, ainsi que je l'avais promis à mes lecteurs, je les entretiendrai sur l'un des procédés employés par ces apaches germaines.

Ces gens-là se sont spécialisés dans l'art de faire des dupes, ils en détiennent tous les records et n'ont assurément à craindre aucune concurrence, car nul être humain au monde ne jouit comme cette race immonde d'une sentimentalité aussi abjecte dont l'élasticité lui ouvre le chemin de toutes les calamités dont souffre actuellement l'humanité. Made in Germany et escroquerie sont synonymes.

En effet, j'ai sous les yeux un double de bulletin de l'une de ces maisons de Genève. Il renferme de nombreuses clauses, toutes naturellement conçues en leur faveur et dont la rédaction ne laisse subsister aucun doute sur la mauvaise foi de l'auteur. Ce bulletin porte la signature de M^{me} X... de T... et a trait à un agrandissement photographique coté en très gros chiffres 6 fr. 50, travail garanti conforme à la photo remise comme modèle. Le versement d'un acompte de 2 fr. est exigé.

« Par mesure de prudence, me dit M^{me} X..., je n'ai versé que 0 fr. 50 en signant le bulletin dont je n'ai pu en analyser les clauses. »

A ce sujet, qu'il me soit permis de dire, avant de poursuivre le récit des péripéties de cette affaire, que M^{me} X, par le fait de son versement et de l'opposition de sa signature, se trouve légalement engagée quelles que soient les clauses du contrat.

Revenons donc à l'affaire. Quelques jours après, le Boche présente l'agrandissement à sa cliente : « Quelle

horreur, s'écrie-t-elle, mais ce n'est pas ça du tout, c'est grossier, inachevé... ». Ces justes observations n'intimident pas l'astucieux teuton, c'est lui qui les a provoquées en présentant un travail brut, informe, irrecevable et d'une élégante valise extrait un non moins élégant échantillon représentant un personnage quelconque, lui aussi très élégant : « Fous ayez gommé une copie de la photographie, foyez le bulletin de gommé que fous avez signé, il n'est pas question de retouche; mais, matame, che feux fous arracher, c'est bien facile, bas pesoin fous faire te la pile — bavez 5 francs de plus pour le retouche et on fous fera un agrandissement gomme ce échantillon-là — fous serez gontente, che fous assure — mais bavez tout de suite cette petite supplément et les 6 fr. de l'autre. »

Si le client est, selon l'expression populaire, dur à la détente, la manœuvre s'arrête là, si non le Boche revient à la charge encore une ou deux fois pour extorquer de nouveau quelques suppléments.

En somme, M^{me} X... a versé 11 fr. 50 sur sa commande, mais cette dernière lui sera-t-elle livrée ? peut-être ! car il arrive fréquemment que quelques-uns de ces aventuriers empochent puis disparaissent.

Enfin, l'agrandissement arrive. Cette fois, il est un peu mieux, tout juste pour plaire à un profane : « Choli travail, matame, dit le boche, galité extra », et tirant de son sac des échantillons de baguettes de cadre, il fait l'article à sa cliente. Cette dernière se décide et prend un cadre 18 fr. valant tout au plus 3 f. 50 commercialement.

J'ai vu le tableau en question et, bien que je ne sois pas très expert en la matière, j'avoue franchement qu'il est loin de valoir les 29 f. 50 qu'il a fallu déboursier.

J'ai également eu l'occasion de voir de ces genres de travaux d'exécution toute récente, l'image disparaît peu à peu et prend une teinte jaunâtre, le cadre s'effrite et se fane rapidement. C'est de la camelote allemande.

Le procédé de vente que je viens de relater n'est qu'un exemple parmi de nombreux ; la façon d'opérer varie

selon la « tête » du client, c'est de la Kultur.

Ces gens-là payent-ils au moins la moindre patente ? c'est ce que je vais essayer de savoir tout en poursuivant mon enquête sur d'autres points.

Avec l'assassinat, le viol et le pillage qu'ils consomment en territoire envahi, faut-il encore leur faciliter le vol et la rapinerie dans notre glorieuse Savoie ? B. M.

NOUVELLES DIVERSES

A la baisse

Du Conseiller municipal :

« Les campagnes de baisse à la Bourse, et notamment les campagnes de baisse contre la Rente française sont le fait de financiers allemands ou autrichiens. »

« Ce sont eux qui, aidés de politiciens à tout faire et de banquiers français, indignes de ce nom mais dignes du bague, ont drainé l'argent français en Autriche et en Allemagne. Avec cet argent, ils ont construit des canons et fabriqué des obus pour tuer nos enfants et incendier nos villes. Est-ce que ces banquiers-là resteront impunis ? »

La Suisse ravitaillera le Luxembourg

Le Conseil fédéral a passé avec le gouvernement du Luxembourg une convention par laquelle la Suisse s'engage à envoyer dans ce pays un train de farine tous les 15 jours jusqu'à la prochaine récolte. Le Gouvernement français a donné son assentiment à la convention et le gouvernement allemand a produit une déclaration assurant le libre transit de convois.

Le premier de ceux-ci vient d'arriver à destination. Chaque train est accompagné d'un officier suisse qui contrôle l'emploi de la farine et a le droit d'inspecter les entrepôts. La surveillance s'exerce d'autant plus facilement que la population luxembourgeoise était soumise depuis plusieurs mois au régime des cartes de pain, celles-ci donnant droit à 125 grammes seulement de pain par jour et par habitant, soit la moitié moins qu'en Allemagne.

L'œuvre entreprise par le Conseil fédéral est donc une œuvre humanitaire dont la nécessité s'imposait.

Ce qui se prépare

La Gazette de Lausanne reçoit de son correspondant d'Alsace une lettre dont voici la conclusion :

« Imaginer une guerre plus affreuse se-

rait impossible, et pourtant que seront les engagements et les douleurs futurs quand les Français utiliseront eux aussi les mêmes moyens que leurs adversaires ! Car, en France, chez les soldats comme chez les chefs, chez ceux qui combattent et se rendent exactement compte des effets produits par les gaz asphyxiants ou les liquides enflammés, comme chez les officiers supérieurs qui reçoivent les rapports du front, on est fermement décidé, au nom même de l'humanité si violemment outragée par l'un des belligérants à prendre des mesures énergiques pour combattre ce système.

Les travaux des chimistes français ont obtenu des résultats effroyables et nous ne craignons pas d'être démentis en disant que les chefs allemands qui ont préconisé l'emploi des gaz asphyxiants ont préparé pour leurs troupes des douleurs et des heures d'angoisse inimaginables. Et qui osera condamner la France si jamais elle utilisait les terribles engins de guerre que ses chimistes lui ont donné ? Dans cette guerre où l'un des combattants a foulé aux pieds les lois les plus élémentaires du droit des neutres et de l'humanité, on ne pourra plus accuser la France de violer la convention de La Haye, si, après avoir averti l'Allemagne des conséquences qu'entraînerait pour elle l'emploi des gaz asphyxiants et autres engins de ce genre, elle se décidait à appliquer la loi du talion : œil pour œil, dent pour dent ! »

Chemins de fer

de Paris à Lyon et à la Méditerranée

Depuis le 6 avril 1915, la Compagnie des Chemins de fer P.-L.-M. a repris la délivrance de ses billets aller et retour, cartes d'abonnement, billets circulaires à itinéraire facultatif du tarif commun G.V. 105, billets de bains de mer, de vacances, de stations thermales prévus par ses tarifs intérieurs. Les prix des billets, le régime des bagages personnels sont les mêmes qu'avant la guerre. Des trains rapides et express de toutes classes relient, dans les meilleures conditions de confort et de rapidité, les différents points du réseau.

Pour renseignements complémentaires, s'adresser à l'agent commercial de la Cie pour l'Algérie et la Tunisie, 19, rue de la Liberté, Alger.

Donnez votre Publicité à La Petite Tunisie le plus répandu des Hebdomadaires de la Régence

Lire toutes les semaines LES HOMMES DU JOUR, le plus vivant des journaux illustrés. — Abonnement, 6 fr. par an. — 91, rue J.-J. Rousseau, Paris.

Lait Condensé Suisse "LA SEMEUSE" BERNA MILK & Co — THOÛNE Fournisseurs de l'Armée Française, des Services de la Santé et du Ravitaillement. Supériorité et Fraîcheur garanties. Se recommande à toutes les personnes soucieuses de leur santé. L'essayer, c'est l'adopter. Demandez LA SEMEUSE dans toutes les Epiceries

Pharmacie BLOCH 14, avenue de France, et rue Al-Djazira, 2 Léon Bloch Fils Pharmacien de 1^{re} classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'École Supér. d'Alger Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles. Téléphone 553

RAYMOND VALENSI INGENIEUR-ARCHITECTE 22, rue de Russie — TUNIS Immeubles de rentes Constructions industrielles et rurales ATTOUSAGE — Distribution d'eau PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS

Le Roi des Placements Il y a le roi des chemins de fer, le roi de l'acier, le roi du pétrole, etc. Il y a aussi le roi des placements. Le BON DE CAISSE de la BANQUE FRANCO-TUNISIENNE, qui rapporte cinq pour cent net d'impôt. — 12, rue d'Alger.

MAISONS RECOMMANDÉES Pavillon Beau-Séjour. - CARTHAGE-Station. — Restaurant de premier ordre. — E. GIRAUD, propriétaire. Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires, Boulangerie. G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis. - Téléph. 450. Hôtel Moderne, Sfax. CAMOIN frères, propriétaires. Se recommande aux voyageurs et touristes. Prix modérés. Imprimerie de l'Orient, 40, rue des Maltais. Travaux typographiques en tous genres et en langues étrangères.

La Compagnie des Phosphates de Constantine (exploitations du Djebel-Kouif, près Tébessa) prévient les ouvriers de son ancien personnel, mineurs, métallurgistes, maçons, poseurs, terrassiers, manœuvres, qu'elle est disposée, dans la mesure des places disponibles, à les réoccuper sur ses chantiers et dans ses ateliers, où les travaux viennent de reprendre et se poursuivent avec une activité croissante. Adresser toute demande d'embauche à M. le chef d'Exploitation des mines du Djebel-Kouif, près Tébessa.

VÊTEMENTS J. BELL 6, Rue d'Italie, TUNIS



Restaurant des Deux-Mondes 9, avenue de Carthage — Tunis Spécialité pour le repas à la carte. — Pension. — Repas à prix fixe. DEMANDEZ PARTOUT les Nouveaux Parfums de la COTE d'AZUR Parfumerie F. Brun & Barbier E. Barbier, successeur CANNES - GRASSE Seul Concessionnaire p^r toute la Tunisie : Slon Guez, rue de la Kasbah (Cité Samama), TUNIS Primarie Spéciale de la "Petite Tunisie Socialiste" Le gérant : J. Giannitrapani.

Pour paraître prochainement : LES CONTES DE LA HARA, par J. Véhel -- Prix : 2 f. 50 200 pages, nombreuses gravures inédites. — Par souscription : 2 fr.

BANQUE DE TUNISIE Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia Succursale à BIZERTE, SOUSSE et Sfax Emission de chèques et de lettres de crédits — Change de Monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000 Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence Agences en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAX Principales Opérations Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts — Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Changé de monnaie. Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

DANS LE MONDE ENTIER Les Agriculteurs, les Industriels, les Marines de guerre et Marchande, les Automobilistes, les Aviateurs, etc. graissent leurs machines avec les Huiles Minérales Américaines

VACUUM MOBILOIL Marque "GARGOYLE" Maison A. MODIGLIANI Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie : 5, Rue Saint-Charles — TUNIS Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

SYPHILIS GUERISON DEFINITIVE SÉRIEUSE sans rechute possible avec les COMPRIMÉS de GIBERT 606 absorbable sans piqûre Découverte récente et sensationnelle destinée à révolutionner le monde médical et thérapeutique moderne. Traitement facile et discret même en voyage La boîte de 40 comprimés 6 fr. 25 franco contre mandat. (Nous n'expédions pas contre remboursement) Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne Marseille

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie Société Anonyme — Capital 75 millions SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France Agences à SOUSSE et à BIZERTE PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans. Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements. Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 o/o. Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville F. BERNET TUNIS — Rue de Russie — TUNIS Liqueurs de Marques Eaux Minérales, etc. LIVRAISON A DOMICILE

Maison R. WALLUT & Cie (R. Wallut & G. Hoffmann, associés) TUNIS Appareils de Battage : RANSOMES-HORNSBY Disponibles dans tous les modèles

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Soussse Escompte, recouvrements; dépôts à vue et à échéance fixe avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le Dépôts à vue : 2 o/o Dépôts à échéance fixe (de 2 à 3 ans) : 3 o/o Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés. Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie. Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

Cie DE NAVIGATION MIXTE Cie Touache - Paquebots-poste Français AGENCE DE TUNIS (LIGNE MARSEILLE-TUNIS-SOUSSE-SFAX hebdomad. Marseille. — Départ mercredi à 12 heures. Tunis. — Arr. Vendredi à 3 h. 15 — Dép. vend. à 19 h. Soussse. — Arr. Samedi à 7 h. 30. — Dép. Samedi à 13 h. Sfax. — Arrivée dimanche à 4 h. — Dép. dimanche à 13 h. Tunis. — Arrivée lundi à 12 h. — Départ lundi à 14 h. Marseille. — Arrivée mercredi à 5 h. 15. Départs réguliers tous les mardis à midi de Tunis pour Sfax, Djerba, Zarzis et Les Bibans et retour par les mêmes escales (sauf modification). Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger. Les Agents principaux : PÉDELUPÉ Frères.

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI USINE A VAPEUR Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS Liqueurs de premier choix — Vins en gros Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

Chaux Hydraulique & Ciment PAUL POTIN Dépôt : rue de Turquie (Port) Bureau : 22, rue Es-Sadikia Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lit)

RESTAURANT DU JAPON C. FIORINI & C. FALORNI, propriétaires 7, RUE AMILCAR, 7 — TUNIS Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

L'Aermotor Moulin à Vent en acier galvanisé Les plus hautes récompenses aux Expositions Pour tous renseignements s'adresser chez M. P. LECLERCQ & Cie Avenue de Carthage — TUNIS



TUNISIA-PALACE TUNIS Hôtel de premier ordre LUMIÈRE ÉLECTRIQUE 150 CHAMBRES & SALONS LE PLUS BEL HOTEL DU LITTORAL AFRICAÏN - JARDIN D'HIVER Hôtel de premier ordre LUMIÈRE ÉLECTRIQUE